

PROCES VERBAL du Conseil Municipal
de la commune d'ECRAINVILLE
Réunion du 25 juillet 2023



Le **VINGT-CINQ JUILLET DEUX MILLE VINGT-TROIS A VINGT HEURES**, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle des Mariages de la Mairie d'Ecrainville sous la présidence de Mme Claire GUEROULT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux

Date de convocation du Conseil Municipal : 18/07/2023
Date d'affichage de l'ordre du Jour : 18/07/2023

- en exercice 15
- présents 12
- votants 14

Étaient présents : Mme Claire GUÉROULT, Maire, M. René PAUMELLE, 1er adjoint, Mme THOUVENIN Marie-Christine, 2ème Adjointe, M. Sylvain CHERFILS, 3^{ème} Adjoint, Mme Amélie LEMAITRE, conseillère déléguée;

Mmes Nathalie AUBER et Marguerite HEMNACHE,
MM Cyril COURTIER, Bruno DRIEU, Joel SAINT MARTIN, Jean-Luc LEFEBVRE et Daniel PETIT, Conseillers Municipaux.



Absents excusés : M. Jean-Yves RENAULT, Conseiller délégué a donné pouvoir à M. René PAUMELLE ; Mme Gwénaëlle PESQUET a donné pouvoir à Mme Amélie LEMAITRE et Mme Stéphanie LE QUEMENT



Secrétaire de séance : M. Bruno DRIEU



APPROBATION DU PROCES VERBAL DE DERNIERE REUNION

Le procès-verbal de la réunion du 6 juillet 2023 est adopté à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION COMMUNALE JEUNESSE SPORT ET LOISIRS DU 20 JUILLET 2023

M. Joel SAINT MARTIN présente le compte-rendu,

Le point à l'ordre du jour de cette réunion était « inciter et faciliter l'accès aux sports pour les enfants ». L'objectif recherché est de rééquilibrer les aides financières entre les jeunes et les anciens de la commune. La réflexion porte sur la mise en place d'une participation de la commune pour l'adhésion à une activité sportive ou culturelle pour les enfants de 6 à 15 ans. Madame le Maire félicite les membres de la commission pour leur travail, et indique que ce point sera examiné lors d'une prochaine réunion de conseil.

N°2023045 RESULTAT APPEL D'OFFRES « REHABILITATION D'UN MANOIR EN MAIRIE » HORS LOT N°6

Monsieur Sylvain CHERFILS présente la liste des entreprises que la commission d'appel d'offres réunie le 20 juillet dernier propose de retenir à savoir :

N° LOT	ESTIMATION TRAVAUX	ENTREPRISE	MONTANT H. T
N° 1 : Désamiantage Déplombage	11 000 €	AMAJYS	10 940,00 €
N° 2 : Installation de chantier – Curage- Gros œuvre	177 200 €	BELLET PÈRE ET FILS	151 845,73 €
N° 3 : Charpente Bois		Aucune offre reçue – demande de devis en cours	
N° 4 : Couverture	34 600 €	ISOTOIT	31 022,55 €
N° 5 : Étanchéité	11 500 €	LOZE COUVERTURE	8 039,21 €
N° 6 : Hors marché			
N° 7 : Menuiseries extérieures, aluminium et PVC	38 300 €	ISAAC	51 096,12 €
N° 8 : Doublages -Cloisons – Plafonds, Menuiseries intérieures	119 000 €	ENP	131 610,00 €
N° 9 : Chape, Revêtement de sols	45 600 €	BELLET PÈRE ET FILS	51 440,10 €
N° 10 : Peinture	21 500 €	SFP LEDUN	18 669,79 €
N° 11 : Plomberie, Chauffage, Ventilation	80 000 €	SAS DELAMOTTE	56 010,37 €
N° 12 : Électricité courants forts et faibles	42 300 €	SFEE	63 809,00 €
N° 13 : Terrassements, VRD	84 000 €	THOMAS T. P	94 453,71 €
TOTAL DU MARCHÉ	665 000 €	HT en €	668 936,58 €
		TVA 20 % en €	133 787,32 €
		TTC en €	802 723,90 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte la décision de la commission d'appel d'offres et autorise madame le maire à souscrire les marchés, ainsi que les avenants éventuels, auprès des entreprises retenues.

N°2023046 RESULTAT APPEL D'OFFRES « REHABILITATION D'UN MANOIR EN MAIRIE » - LOT N°6

Monsieur Sylvain CHERFILS présente l'entreprise que la commission d'appel d'offres réunie le 20 juillet dernier propose de retenir à savoir :

N° LOT	ESTIMATION TRAVAUX	ENTREPRISE	MONTANT H. T
N° 6 : Parement et traitement de façades	200 000 €	DHSO	143 965,50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte la décision de la commission d'appel d'offres et autorise madame le maire à souscrire le marché, ainsi que les avenants éventuels, auprès de l'entreprises retenue.

N° 2023047 DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT – EXTENSION ET REHABILITATION D'UNE HABITATION EN MAIRIE, AVEC POINT D'ACCEUIL TOURISTIQUE ET CULTUREL –

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2022061

Suite à l'ouverture des plis pour les travaux, Madame le Maire demande l'autorisation de solliciter une subvention auprès du Département – aide aux bâtiments administratifs et techniques.

Le montant total des travaux est de 668 936,58 € HT, les honoraires de la Maîtrise d'œuvre de 82 905,68 € et le prix de l'acquisition de 405 000 € soit un total de l'opération à 1 156 842,26 € HT, le montant de subvention est plafonné à 600 000 €.

Madame le Maire propose de demander une aide à hauteur de 30 % du montant plafonné des travaux (600 000 € HT) pour la réalisation de l'opération, soit 180 000 € et une bonification environnementale représentant 40 % du montant de la subvention car le projet permet de réduire de 30 % les consommations d'énergie soit une bonification de 72 000 € soit un montant total de la subvention bonification environnementale comprise de 252 000 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

N° 2023048 DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT – TRAVAUX EXTERIEURS ANCIEN MANOIR PRESBYTERAL.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2022062

Suite à l'ouverture des plis pour les travaux, Madame le Maire demande l'autorisation de solliciter une subvention auprès du Département – aide à la restauration du patrimoine.

Le montant des travaux est estimé à 143 965,50 € HT auquel viennent s'ajouter les honoraires de Maître d'œuvre à 28 793,10 soit un total de 172 758,60 € H.T.

Madame le Maire propose de demander une aide à hauteur de 30 %, soit 51 827,58 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

N° 2023049 INSCRIPTION CHEMINS RURAUX AU PDIPR/ PDESI

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), les chemins ruraux suivants :

- CIRCUIT DE DIANE
- CIRCUIT DE LA MER A LA CAMPAGNE

Cette inscription permet à la collectivité compétente d'obtenir des aides du Département pour l'entretien des chemins si elle fait appel à un atelier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'inscription de ces deux chemins et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

N° 2023050 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION ENEDIS

Madame le Maire sollicite l'autorisation de signer l'acte authentique de constitution de servitude au profit d'ENEDIS sur la parcelle cadastrée section B n° 673.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte et autorise Madame le Maire ou Monsieur René PAUMELLE, 1^{er} Adjoint à signer l'acte et toutes les pièces relatives à cette affaire

QUESTIONS DIVERSES

- Mme le Maire souhaite remercier les conseillers municipaux ayant participé au déménagement et aux travaux de l'école pour accueillir au mieux les élèves à la rentrée (aménagement d'une salle de pause pour les enseignants, peinture de la nouvelle classe, etc...)
- Mme le Maire informe qu'une subvention au titre de la DETR d'un montant de 60 000 € a été obtenue pour les travaux extérieurs dans le cadre de la valorisation du patrimoine architectural de l'ancien manoir presbytéral (réfection des joints à la chaux, reprise et consolidation de la structure au niveau maçonnerie, mise en valeur des pierres blanches en sous-bassement...). Mme Le maire remercie Mr le Préfet et Mr le Sous-Préfet du Havre pour l'obtention de cette subvention.
- Mme le Maire informe qu'une subvention au titre de la DETR d'un montant de 6 548,77 € a été obtenue pour les travaux d'aménagement d'une sente piétonne. Mme Le maire remercie Mr le Préfet et Mr le Sous-Préfet du Havre pour l'obtention de cette subvention.
- Mme le Maire fait part des remerciements de l'Etablissement Français du Sang pour le prêt de la salle le 4 juillet dernier.
- Mme le Maire informe d'une demande émanant d'une assistante maternelle d'Ecrainville concernant la mise en place de séances d'éveil musical à la Salle Rouge George, en partenariat avec le relais d'assistantes maternelles de la Communauté de Communes. Pour ce faire, il est sollicité le prêt de la salle à titre gracieux pour des séances de 45 minutes, qui se tiendront le matin et seront ouvertes aux enfants gardés par les assistantes maternelles de la commune. Mme Olivier, assistante maternelle, sera responsable de la bonne coordination de cette activité et à ce titre des modalités d'utilisation de la salle.
Le Conseil Municipal donne son accord.

L'ordre du jour ayant été épuisé, Mme le Maire déclare la fin de la séance à 20 h 45.

Le secrétaire de séance,
Bruno DRIEU

Le Maire,
Claire GUÉROULT